

## EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28/04/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	20	23

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous Pref

Le :

Et

Publication ou notification du :

L'an 2026, le 28 Avril à 18:15, le Conseil Municipal de la Commune de HORNAING s'est réuni à la Salle des Mariages, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DELANNOY Frédéric, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 21/04/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 21/04/2026.

**Présents** : M. DELANNOY Frédéric, Maire, Mmes : BOULENT Anne, CHATELIN Sandrine, DELBECQ Sylvie, DESMYTER Gaëlle, GUIROUAOU Meriem, LAVAURE Adeline, MACAREZ Anne-Sophie, NOULETTE Jessica, VERHOEVEN Heidi, VILCOT Lise-Marie, MM : CLOCHARD Jean-François, DESMOUCELLE Didier, GAZET Christian, HOCQ Daniel, KUNZLI Olivier, LELONG Julien, RATAJCZAK Christophe, SARAÏS Jacky, VELU Philippe

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme MOREAU Valérie à Mme VILCOT Lise-Marie, MM : ACCETONE Grégory à M. HOCQ Daniel, REMY Benoît à M. DELANNOY Frédéric

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme DELBECQ Sylvie

### 202622 – VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L2121-14 ;

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L1612.12 précisant que le « CFU » constitue l'arrêté des comptes ;

Monsieur Frédéric DELANNOY, Maire, propose au Conseil Municipal de prendre connaissance des chiffres du CFU 2025 contenu dans la note de présentation jointe.

Monsieur le Maire précise au Conseil Municipal que le CFU donne une information financière plus simple et plus lisible que les actuels comptes administratifs et comptes de gestion :

- Une information financière plus simple et plus lisible : un seul document au lieu de deux partiellement redondants, et souvent trop volumineux.
- Une information également enrichie, grâce au rapprochement, au sein du CFU, de données d'exécution budgétaire et d'informations patrimoniales, qui se complètent pour mieux apprécier la situation financière du budget concerné.
- Le levier d'un travail collaboratif simplifié entre les services de la collectivité et ceux du comptable public (dans le respect de leurs prérogatives respectives) pour établir ce document commun. Cela contribuera, si nécessaire, à la fiabilisation de la qualité des comptes.

Le CFU fait ressortir les résultats suivants :

		Investissement	Fonctionnement	Cumul
Réalisations	Recettes	2 130 521,78 €	3 960 859,20 €	6 091 380,98 €
	Dépenses	2 656 880,60 €	3 446 988,63 €	6 103 869,23 €
	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-526 358,82 €</b>	<b>513 870,57 €</b>	<b>-12 488,25 €</b>
	Résultat antérieur	-449 361,33 €	218 858,73 €	-230 502,60 €
	<i>Intégration résultat SIGCVG</i>	<i>-885,45 €</i>	<i>2 741,19 €</i>	<i>1 855,74 €</i>
	<b>Résultat de clôture</b>	<b>-976 605,60 €</b>	<b>735 470,49 €</b>	<b>-241 135,11 €</b>
RAR	Recettes	308 863,00 €		308 863,00 €
	Dépenses	12 468,31 €		12 468,31 €
	<b>Solde</b>	<b>296 394,69 €</b>		<b>296 394,69 €</b>
RESULTAT DE L'EXERCICE 2025				-12 488,25 €
RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE 2025				-241 135,11 €
<b>RESULTAT GLOBAL 2025 après prise en compte des RAR</b>				<b>55 259,58 €</b>

Le Maire s'étant retiré au moment du vote, il est proposé au conseil municipal de bien vouloir approuver le compte financier unique de l'exercice 2025.

Au vu des documents budgétaires et comptable relatifs à l'exercice 2025 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

- **APPROUVE** le compte financier unique, et acte les résultats suivants :

- résultat de clôture 2025 section de fonctionnement : 735 470.49 €
- résultat de clôture 2025 section d'investissement : - 976 605.60€
- résultat de clôture global 2025 : - 241 135.11 €

**RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser en section d'investissement tels que ci-après :

- report en recettes d'investissement de l'exercice 2025 vers l'exercice 2026 : 308 863.00 €
- report en dépenses d'investissement de l'exercice 2025 vers l'exercice 2026 : 12 468.31 €

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 06/05/2026  
Le Maire  
Frédéric DELANNOY

